

Art

Terme plurivoque. *Art* désigne aujourd'hui prioritairement les *beaux-arts*, mais reste un équivalent de *technique*. Les nombreux sens du mot ne sont plus tous d'usage, mais beaucoup continuent d'exister dans des locutions mineures. Renvoyant à l'idée de production humaine, l'art peut admettre 5 sens distincts, organisés pour la plupart autour de l'idée de *technique* et/ou de *beaux-arts*.

(1) *Activité fabricatrice de l'homme*, par opposition à la production naturelle. En ce sens l'art est toujours au singulier, et diffère de la technique (I) par son caractère plus englobant. *Art* visant ici les choses qui n'auraient pas existé par la nature seule (maison) et n'étant pas issues de forces aveugles (opp. nid d'oiseau). Non esthétique, ce sens est aujourd'hui vieilli.

(2) *Technique* (II). On parle alors d'un ou des art(s), et il y a autant d'arts que de pratiques. Ensemble de procédés permettant d'obtenir un résultat, l'art exclut le hasard et s'oppose au savoir purement spéculatif (science). Par rapport à *technique*, *art* connote l'idée d'un procédé assurant la qualité du résultat (on peut avoir une « mauvaise technique »). *Art* étant ici partiellement évaluatif, ce avant même une collusion possible entre art/technique & *beaux-arts*.

(3) *Activité fabricatrice ayant ses procédés propres*. Sens vieilli qui visait un domaine donné de production, caractérisé par l'emploi de techniques (II), la nécessité de connaissance, et la réalisation d'œuvres concrètes. Étroitement liée au sens (2), cette acception se retrouve encore dans des expressions comme « Arts et métiers » ou « termes de l'art » (=termes techniques).

(4) *Connaissance, discipline intellectuelle*. Sens disparu qui correspond à l'usage attesté dans l'expression « arts libéraux » au Moyen Âge. Il a joué un rôle dans l'apparition du terme *beaux-arts*.

(5) *Beaux-arts*. Sens esthétique, aujourd'hui dominant. On désigne alors aussi bien un champ regroupant différentes œuvres, pratiques, et disciplines (*l'art*) ; que certaines disciplines de ce champ (*X est un art*). En cette acception *art* semble désormais difficile à définir. Si « beaux-arts » limite les confusions avec d'autres sens de *art*, la formule est désuète et hérite d'un sens originel plus précis.

Résultat des innovations artistiques du XX^e, le concept d'*art* est devenu vague et la démarcation œuvre d'art/objet ordinaire difficile. Si on identifie toujours certaines disciplines comme art, définir *en quoi* elles sont « art » en un sens esthétique n'est pas évident.

Par ailleurs, un grand nombre de définition de l'art depuis le XVIII^e n'ont pas été descriptives mais *évaluatives*. La valorisation (généralement positive) de l'art participant à imbriquer des sens du mot distincts au sein du langage courant – « la cuisine est un art » signifiant couramment l'élévation de la cuisine à un statut similaire ou identique à celui des *beaux-arts* « standards ». Le projet définitionnel se heurtant donc à l'objet (les œuvres et disciplines), aux incertitudes sur le concept (descriptif, évaluatif), et à l'héritage historique du mot « art ».

Remarques

On peut noter quelques points concernant les arts et leurs différences/ressemblances.

Technique. Certains arts supposent apparemment moins de technique que d'autres, en ce sens que des non-professionnels peuvent obtenir une œuvre ressemblant à celle d'un professionnel, voire susceptible d'être reconnue d'une supérieure à certaines productions « pro » – la photographie, mais

aussi le cinéma ou la littérature dans une moindre mesure. La frontière entre l'artiste et l'amateur ne s'effaçant pas, mais pouvant paraître plus fine, soit que le matériau soit commun (littérature), ou les moyens techniques de production aisément accessibles (photographie). Paradoxalement, ce sont ces arts où la maîtrise technique fait la différence la plus forte, justement parce que l'œuvre *semble* pouvoir être réalisée par « n'importe qui ». La technique pouvant autant relever de la connaissance d'un ensemble de codes (peinture, musique) non disponibles pour l'amateur, que des procédés permettant d'obtenir un résultat recherché (chant).

Artiste. Si le producteur d'une œuvre est souvent unique (photographie, peinture, littérature), la plupart des arts admettent la possibilité pour les artistes d'être plusieurs (Christo, *Les champs magnétiques*). Nombre d'œuvres supposent l'intervention de plusieurs individus (modèle, chant en duo) et certains arts impliquent en tant que tels la pluralité des individus (cinéma industriel, théâtre).

Une des questions étant que le statut d'artiste n'est pas accordé à tous les producteurs (cinéma), bien qu'il soit reconnu à plusieurs (danse, opéra). Des arts comme l'architecture posant même la question de la réelle existence ou non d'un artiste dans la production.

Les arts laissant une partition, ou un texte qui doit être lu (poésie, littérature) posent la question du statut de celui qui interprète ou lit dans la finalisation de l'œuvre (le livre est-il une œuvre indépendamment du lecteur ?). Le rôle du public visé par l'œuvre pouvant être important : happening faisant contribuer le public, simplification des films visant le « grand public » *afin d'être accessible, &c.*

Utilité. Contre l'idée d'un Art pour l'Art qui serait l'essence même de l'activité artistique, plus d'un art et d'une œuvre montrent l'aspect souvent non gratuit de l'art. Architecture, bustes et portraits visant à pérenniser l'image d'untel, photographies d'événements uniques, œuvres diverses de propagande ou de commande. Ex : *Vers de circonstance, Journal d'un génie, Le cuirassé potemkine.*

Reproductibilité. Certains arts donnent un résultat unique (architecture, peinture), la copie du résultat n'ayant ni les mêmes caractéristiques (temporelles, spatiales – cf. il n'y a qu'une Tour Eiffel) ni le même statut. D'autres peuvent donner des résultats multiples distincts uniquement par le nombre (photographie, lithographie) ce qui interroge sur l'importance de leur unicité.

La dimension de reproductibilité peut être intrinsèque à certaines productions contemporaines (art de masse). Mais est *de facto* partagée par des œuvres antérieures susceptibles d'une transmission par les mêmes moyens (littérature, musique). Cette perte du caractère unique de l'œuvre pouvant influencer sur sa sacralisation (musique, cinéma, design), sans être le seul facteur (cf. le rapport à la musique diffère à la maison et au concert).

Contemporain. En dépit des bouleversement des arts *plastiques* au cours du XX^e, la majeure partie des arts n'appuie pas l'idée d'une disparition des règles et des techniques en art. D'une part, un nombre important d'arts continuent de présenter une structure forte et de supposer une maîtrise pour être pratiqués (la musique n'est pas du bruit). D'autre part, les œuvres les plus controversées ou marquantes (Malevich, Duchamp) ne sont pas représentatives de la production actuelle.

Si l'art est devenu un phénomène plus complexe au XX^e, il n'est pas nécessairement « mort », « déconstruit », et on n'est pas forcé de renoncer à l'appréhender philosophiquement. Le primat des arts visuels, volontaire ou inconscient, participant pour beaucoup dans l'impression

Textes : Gautier, *Mademoiselle de Maupin*, préface.

Bibliographie

- + voir sur l'article en ligne : <http://dicophilo.fr/definition/art>
- + Dictionnaire d'esthétique et de philosophie de l'art
- + Encyclopédie Philosophique Universelle
- + Qu'est ce qu'une œuvre d'art ?, Roger Pouivet, Vrin
- + L'œuvre d'art, Béatrice Lenoir, GF Flammarion